

## CHYPRE : SUR LE CHEMIN DE LA RÉSILIENCE

### Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Chypre à Nicosie

7 au 11 mai 2014

À l'invitation de la Chambre des Représentants de Chypre, une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Chypre composée de son président M. Didier Marie, M. Jean-Patrick Courtois, vice-président du Sénat, et M. Simon Sutour, président de la commission des Affaires européennes, s'est rendue, du 7 au 11 mai 2014, à Nicosie.



*Carte de l'île de Chypre divisée entre la République de Chypre et la République turque de Chypre Nord*

Outre les séances de travail avec les membres du groupe d'amitié Chypre-France, la délégation a rencontré M. Yiannakis Omirou, président de la Chambre des Représentants, M. Ioannis Kasoulides, ministre des Affaires étrangères, M. Andreas Mavroyiannis, négociateur chypriote-grec, et M. Constantinos Yiorkadjis, maire de la ville de Nicosie, en présence de ses adjoints.

Au parlement chypriote, elle a participé à des réunions de travail avec les membres de la commission des Finances et du Budget, dirigée par M. Nicholas Papadopoulos, ainsi qu'avec la commission des Affaires étrangères, présidée par M. Averof Neophytou.

A l'occasion d'une réception organisée en son honneur à la Résidence de France, elle a pu échanger avec de nombreuses personnalités du monde politique et de la société civile, ainsi que des représentants de la communauté française.

La délégation s'est également rendue dans la zone tampon démilitarisée et à l'École franco-chypriote de Nicosie et a pu s'entretenir avec les élus locaux de Paphos.



*Entretien avec M. Yiannakis Omirou, président de la Chambre des Représentants*

### **I. Chypre, un pays durement éprouvé**

#### **A - Une crise bancaire sans précédent**

Il y a deux ans, Chypre a connu une grave crise bancaire dont les effets se font encore ressentir. En février 2012, la décote des titres de la dette grecque détenus par les banques chypriotes s'est traduite par des pertes pour celles-ci équivalant à 25 % du PIB du pays. Les autorités chypriotes ont ainsi été amenées à investir massivement dans le secteur financier pour le recapitaliser, alors même qu'éclatait la bulle immobilière liée aux conditions de prêt.

Dans l'impossibilité de se refinancer sur les marchés, Chypre a pu obtenir de l'Union européenne et du FMI, le 25 mars 2013, une aide de 10 milliards d'euros (9 milliards versés par l'Union européenne, 1 milliard par le Fonds monétaire international -FMI-), complétée par d'autres soutiens, notamment celui de la Russie.

**Cette aide a été assortie de contreparties sévères.** Le plan de sauvetage a notamment été conditionné à une participation des déposants à la restructuration du secteur bancaire chypriote : ainsi, les dépôts supérieurs à 100 000 euros au sein de la Bank of Cyprus se sont vu imposer un prélèvement de 47,5 %. Un prélèvement additionnel de 22,5 % a également été prévu en cas de difficultés aggravées. Les dépôts au-delà de 100 000 euros de la banque Laïki (deuxième banque du pays qui a été mise en faillite au profit de la Bank of Cyprus) ont été quant à eux intégralement convertis en actions. Cette mise à contribution des déposants (*bail in*), et donc de la population, a constitué une inflexion durable par rapport à la logique de recapitalisation par l'État (*bail out*) qui avait notamment prévalu lors de la crise bancaire en Irlande et en Espagne.

Les autorités chypriotes ont également dû accepter un protocole d'accord avec la Troïka des bailleurs de fonds (FMI, Banque centrale européenne et Commission européenne) prévoyant la mise en place de profondes réformes structurelles, un gel du salaire des fonctionnaires et des retraites, un programme de privatisations et l'augmentation du taux de l'impôt sur les sociétés de 10 % à 12,5 %.

### **B - Le spectre du marasme économique**

Après des années de prospérité, l'économie chypriote s'est brusquement retrouvée placée sous le contrôle de la Troïka qui, depuis, mène des audits périodiques visant à vérifier que Nicosie respecte ses engagements.

**Cette « mise sous tutelle » a été durement ressentie par la population.** Le plan de sauvetage a provoqué notamment la fermeture temporaire des banques et une ponction sur les avoirs bancaires des habitants. Les effets sur l'économie ont été drastiques. En 2013, le PIB s'est contracté de 5,5 % et les prévisions initiales pour 2014 annonçaient un recul de 5,4 %. Le taux de chômage a fortement augmenté sur la période, pour atteindre 17 %.

Cette crise a eu un impact psychologique profond pour de nombreux Chypriotes, lesquels n'ont pas compris pourquoi ils étaient si durement touchés, suscitant un sentiment d'injustice. Ces questions ont été au cœur de nombreux entretiens de la délégation.

Le président de la Chambre des Représentants, M. Yiannakis Omirou, et les membres de la commission des Finances ont confirmé aux sénateurs français leur souhait de **renégocier le Protocole d'accord conclu entre la République de Chypre et la Troïka.** Les parlementaires chypriotes ont appelé également la France et ses partenaires méditerranéens à initier un rééquilibrage au sein de l'Union européenne, en particulier vis-à-vis de l'Allemagne, afin de contribuer à une meilleure prise en compte de leurs préoccupations en matière de croissance et d'emploi.

La délégation a aussi pu constater une montée de l'euroscepticisme, notamment à l'occasion des échanges avec les membres de la commission des Finances et du Budget, conduite par M. Nicholas Papadopoulos. Tous anticipaient un fort taux d'abstention aux élections européennes, supérieur à 50 %.

### **C - Un pays meurtri par la partition territoriale**

À Chypre, les blessures de l'histoire sont toujours très présentes. Chypre a accédé à l'indépendance en 1960, la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie restant désignées comme « puissances protectrices ». Après une période de fortes tensions entre les deux communautés chypriotes, Athènes organise, en 1974, un coup d'État qui vise à obtenir le rattachement de l'île, entraînant l'intervention militaire de la Turquie. La communauté chypriote-grecque se regroupe dans le Sud de l'île, en République de Chypre, tandis qu'au Nord, la communauté chypriote-turque proclame en 1983 la « République turque de Chypre Nord », (RTCN) reconnue par la seule Turquie.



*Visite de la zone tampon dans la vieille ville de Nicosie*

La RTCN, qui représente 37 % du territoire et environ 22 % de la population de l'île, échappe à la souveraineté du Gouvernement légal de Nicosie. L'ONU, dans le cadre d'une mission de bons offices, a soutenu plusieurs cycles de négociations directes entre les deux communautés, dont aucun n'a jusqu'à présent abouti à un règlement durable du problème chypriote.

Guidée par un représentant de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (FNUCHYP), la délégation a pu se rendre dans la zone tampon démilitarisée, instituée en 1974, qui couvre une superficie de plus de 300 km<sup>2</sup> autour de la « ligne verte » longue de 180 km.

Dans la vieille ville de Nicosie, elle a pu mesurer les stigmates, toujours très visibles, des combats qui s'y sont déroulés il y a 40 ans et constater que si la situation est globalement calme, la mission de la FNUCHYP reste aujourd'hui encore pleinement justifiée tant que la confiance entre les deux camps n'aura pas été rétablie.

## **II. Des perspectives encourageantes**

Malgré un contexte difficile, la délégation a pu discerner des indices très encourageants pour l'avenir de ce pays.

### **A - Un espoir de stabilité politique**

L'élection du président Nicos Anastasiades, issu du DISY (droite libérale) en février 2013, acquise avec près de 60 % des voix, a ouvert une perspective de stabilité qui pourrait se révéler un atout important sur la voie du redressement du pays.

Le nouveau président est en effet une figure établie du paysage politique chypriote dans lequel il est engagé depuis plus de trente ans et qui bénéficie d'une expérience, notamment parlementaire, précieuse.

Alors que le Parti démocratique (DIKO) avait annoncé le 27 février son retrait de la coalition gouvernementale, un nouveau gouvernement a pu être nommé, dès le 12 mars, et le DIKO a finalement décidé de continuer de soutenir l'action du Président en particulier en matière économique et sociale, c'est-à-dire dans les domaines concernés par les exigences de la Troïka.

### **B - Une économie en voie de convalescence**

Bien que restant très fragile, l'économie chypriote donne également des signes de redémarrage.

En avril 2014, la Bank of Cyprus, première banque du pays, a décidé de débloquer les dépôts gelés depuis le 31 juillet 2013 pour une période de six mois dans le cadre des dispositions adoptées pour sa recapitalisation, soit 950 millions d'euros.

Les restrictions à la liberté de circulation des capitaux ont également été levées au printemps 2014, ce qui devrait permettre aux entreprises de retrouver un accès plus simple au crédit.

Le pays a aussi effectué son retour sur les marchés financiers le 18 juin 2014, levant 750 millions d'euros d'obligation à cinq ans à un taux de 4,75 %.

Les difficultés macro-économiques se révèlent être finalement, moins graves que prévu initialement. La récession s'est établie en-deçà du taux retenu dans la plupart des projections des économistes. La Troïka, dont une mission était présente lors du déplacement du groupe d'amitié, mise aujourd'hui sur **un retour à la croissance en 2015**.

La délégation a pu observer que le pays a su opérer les sacrifices nécessaires, en tenant notamment ses objectifs budgétaires. Les analystes considèrent que la dette publique commencera à décroître en 2016.

L'État s'est engagé à poursuivre ses efforts en matière de privatisations (celles de l'Autorité nationale des télécommunications et de l'Autorité portuaire chypriote d'ici à 2016 et de l'Autorité chypriote d'électricité d'ici à 2018) et de réformes structurelles (collecte de l'impôt, régime de sécurité sociale). La lutte contre la fraude fiscale notamment fait figure de priorité, le poids de l'économie parallèle étant évalué à 26 % du PIB.

Les premiers succès déjà enregistrés ont conduit les agences de notation à réévaluer la note à long terme de Chypre, celle-ci passant de B- à B, assortie d'une perspective stable.

Un autre motif d'optimisme tient aux énormes réserves gazières découvertes au large de l'île (l'équivalent de 150 ans de consommation énergétique du pays), même si l'exploitation commerciale de ces gisements ne devrait pas intervenir avant 2019.

### **C - La reprise des négociations inter-chypriotes**

L'année 2014 pourrait se révéler comme une année charnière sur le plan des négociations intercommunautaires. L'adoption d'une déclaration conjointe entre les dirigeants des communautés chypriote-grecque et chypriote-turque a permis, le 11 février 2014, **la reprise officielle des négociations intercommunautaires, qui a été saluée par le Conseil de sécurité des Nations Unies**.

Pour la première fois, les négociateurs chypriote-grec et chypriote-turc se sont rendus respectivement à Ankara et à Athènes, le 27 février. Les discussions ont d'abord porté sur l'identification des positions respectives des deux parties, mettant en lumière les forts antagonismes sur les questions de territoires, de propriétés et de gouvernance, ainsi que sur l'implication de l'Union européenne dans le processus de négociation.

Au début du mois de mai 2014, s'est ouverte la phase de recherche de compromis. Outre les positions initiales des parties, les discussions butent toujours sur le calendrier et les « mesures de confiance » à mettre en œuvre.

Comme l'a souligné le **ministre des Affaires étrangères, M. Ioannis Kasoulides**, lors de l'entretien qu'il a accordé à la délégation, le facteur temps joue un rôle prépondérant dans le processus.

Les perspectives d'aboutissement dépendent aussi largement de l'attitude de la Turquie, qui peut paraître actuellement ambiguë, oscillant entre gestes d'ouverture (dialogue direct entre Ankara et Nicosie, soutien à la déclaration conjointe du 11 février 2014) et durcissement (conditions de délivrance des visas, boycott de la présidence chypriote du Conseil de l'Union européenne au second semestre 2012, contestation des délimitations maritimes et de l'exploration gazière).



*Entretien avec M. Ioannis Kasoulides, ministre des Affaires étrangères, en présence de Son Exc. M. Jean-Luc Florent, Ambassadeur de France à Chypre*

Lors des échanges que la délégation a eus avec le négociateur chypriote-grec M. Andreas Mavroyiannis, les difficultés du processus n'ont pas été sous-estimées, mais les aspects positifs du retour au dialogue et de la poursuite des rencontres ont été mis en avant.


À cet égard, la délégation estime que notre pays pourrait jouer un rôle important dans ce processus. **La France bénéficie en effet d'une image très positive auprès de la République de Chypre**, comme un allié fiable au sein de l'Union européenne et sur la scène internationale.

La délégation a d'ailleurs pu apprécier **la vigueur de la francophonie** tant à l'occasion des entretiens officiels, souvent tenus en français, que lors de sa visite de l'École franco-chypriote de Nicosie, sous la conduite du directeur de l'établissement, M. Olivier Sadok, et du Président du comité de gestion, M. Jean-Claude Boloux. Les effectifs de l'école sont en croissance constante, 220 élèves étant inscrits pour l'année scolaire 2014-2015, soit une croissance de près de 20% en un an. Cette croissance des effectifs - la moitié des effectifs est chypriote - devrait entraîner l'ouverture de deux nouvelles classes, sous réserve des financements adéquats.

\*

**Au terme de sa mission, la délégation sénatoriale exprime le vœu que les relations interparlementaires franco-chypriotes continuent à servir de levier à la relation bilatérale et appelle à un resserrement des liens au nom de la solidarité euro-méditerranéenne, dans le contexte ouvert par la présidence italienne de l'Union européenne.**

#### Composition de la délégation

		
<b>M. Didier MARIE</b> Président du groupe Sénateur de Seine-Maritime (SOC)	<b>M. Jean-Patrick COURTOIS</b> Vice-président du groupe Sénateur de Saône-et-Loire (UMP)	<b>M. Simon SUTOUR</b> Vice-président du groupe Sénateur du Gard (SOC)
Composition du groupe d'amitié : <a href="http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_585.html">http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_585.html</a>		